

# [ Règlements spécifiques 2008 ]

## Dressage

### 1] DÉFINITIONS

**Junior** : Un cavalier qui a 17 ans ou moins au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

**Adulte Non Pro** : Personne de 18 ans (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours) et plus tel que défini par Canada Hippique.

**Ouvert** : Épreuves accessibles aux cavaliers adultes professionnels et non professionnels.

### 2] L'ORGANISATION

**2.1]** L'AÉRE offrira un minimum de quatre (4) concours de dressage incluant la finale.

**2.2]** La priorité sur le choix des dates de concours pour l'année 2008 est fonction de la liste d'ancienneté de la dernière année. Voici la liste de l'année 2007 :

Académie Équestre de Waterloo  
École d'équitation Gael LeFustec

**2.3]** Si un organisateur veut ajouter une ou des classes, il doit les présenter à la fin de la journée de son concours et en aviser les gens concernés le plus tôt possible avant la journée dudit concours. Ces ajouts doivent répondre aux normes de sécurité de la FEQ.

**2.4]** L'organisateur doit s'assurer qu'une distance de quinze (15) mètres libre de l'assistance soit respectée autour du manège de compétition. (Équine Canada).

**2.5]** En cas d'annulation ou de changement de date d'un concours, une réunion des organisateurs de concours doit se tenir dans les plus brefs délais afin de convenir d'une date de remise dudit concours.

**2.6]** Un organisateur doit offrir aux participants, lors d'un concours :

**A]** Un programme avec l'horaire de passage des cavaliers dans les divers carrés de dressage.

**B]** Un vérificateur d'équipement et/ou un commissaire par aire de réchauffement.

**C]** Un ou des aires de réchauffement de forme carrée ou rectangulaire d'un minimum de 20m X 40m.

**2.7]** Une classe doit avoir lieu même si elle n'a qu'un seul participant. Le pointage obtenu par le cavalier détermine la position qui lui revient :

Première place 60 % et plus

Deuxième place 57 % à 59.9 %

Troisième place 54 % à 56.9 %

Quatrième place 51 % à 53.9 %

Cinquième place 48 % à 50.9 %

Sixième place 45 % à 47.9 %

### 3] INSCRIPTION

**3.1]** Tous les formulaires d'inscription des cavaliers juniors devront être signés par un adulte (parent ou entraîneur) et une photocopie du *Coggin's test* doit accompagner la feuille d'inscription.

**3.2]** Les frais d'inscription se détaillent comme suit :

1<sup>ere</sup> classe : 25 \$

2<sup>e</sup> classe : 20 \$

3<sup>e</sup> classe : 15 \$

4<sup>e</sup> classe et plus : 10 \$

Niveau 3 : 35 \$ par classe

**3.3]** Des frais supplémentaires par classe, à la discrétion de l'organisateur, pourront être imposés pour toute inscription tardive. L'organisateur peut refuser un concurrent si le nombre maximal de reprises possibles est atteint.

**3.4]** Les annulations sont acceptées jusqu'au mercredi précédent le concours avec le certificat d'un vétérinaire ou d'un médecin. Cependant, 10 % des frais d'inscription sera retenu pour frais administratifs. À partir du jeudi, il n'y aura aucun remboursement. Toute somme due non payée demeure payable. Toutes les inscriptions sont soumises à ce règlement (fax, téléphone, courriel ou autre).

**3.5]** En cas de non-paiement, le membre et le propriétaire du cheval sont interdits de participation à tout concours de l'AÉRE tant que le montant ne sera pas acquitté.

**3.6]** Lors de l'inscription, une demande de dérogation aux règlements pour handicap peut être soumise à l'organisateur de concours. Celui-ci la soumettra au comité de dressage pour approbation et en avisera les officiels s'il y a lieu.

## 4] ÉPREUVES

**4.1]** Les reprises de dressage sont fournies par Canada Hippique [www.equinecanada.ca](http://www.equinecanada.ca) et pour les reprises d'Initiation 3 et 4 vous référer au site web de la Rive Sud. Les épreuves suivantes sont retenues pour toute la saison :

Pour les 2 premiers concours :

MANÈGE : 20X40	MANÈGE : 20X60
Initiation Poneys A,B,3	Niveau 1 Junior 1,2,3
Initiation Junior A,B,3	Niveau 1 Adulte Non pro 1,2,3
Initiation Adulte Non pro A,B	Niveau 2 Junior 1,2,3
Entraînement Poneys 1,2,3	Niveau 2 Adulte Non pro 1,2,3
Entraînement Junior 1,2,3	Niveau 3 Ouvert 3 1, 2
Entraînement Adulte Non pro 1,2,3	Kür Entraînement Ouvert
	Kür Niveau 1 Ouvert
	Kür Niveau 2 Ouvert
	Kür Niveau 3 Ouvert

Pour les 2 derniers concours :

MANÈGE : 20X40	MANÈGE : 20X60
Initiation Poneys B,3,4	Niveau 1 Junior 2,3,4
Initiation Junior B,3,4	Niveau 1 Adulte Non pro 2,3,4
Initiation Adulte Non pro 3,4	Niveau 2 Junior 2,3,4
Entraînement Poneys 2,3,4	Niveau 2 Adulte Non pro 2,3,4
Entraînement Junior 2,3,4	Niveau 3 Ouvert 2,3
Entraînement Adulte Non pro 2,3,4	Kür Entraînement Ouvert
	Kür Niveau 1 Ouvert
	Kür Niveau 2 Ouvert
	Kür Niveau 3 Ouvert

\*La catégorie ouvert inclut les amateurs Adultes-Non Pro et les Professionnels.

**4.2]** Les épreuves d'Initiation sont réservées aux cavaliers débutants ou aux chevaux débutants seulement. Les classes de poneys sont réservées aux cavaliers juniors. Les poneys de dressage doivent mesurer 148 cm ou moins (149 cm avec des fers). Pour être débutant, le cavalier ou cheval ne doit pas avoir participé à plus de six concours au premier janvier de l'année en cours. Dès qu'un couple cavalier/cheval participe à un concours sans faire une classe d'Initiation, il perd son droit de participer à une classe d'Initiation ultérieurement.

**4.3]** Épreuves de Kür (Style libre)

**A]** Pour présenter une reprise de Kür, un duo cavalier/cheval doit avoir participé à au moins une (1) classe technique du même niveau à ce concours.

**B]** Le choix de la musique et l'enchaînement des mouvements sont à la discrétion de chacun.

**C]** Chaque reprise libre doit être chronométrée et une déduction de -2 au total de la présentation artistique s'applique si les temps ne sont pas respectés. Pour les durées du Kür Entraînement, la durée doit être comprise entre 3 1/2 et 4 minutes. Pour les Kürs Niveau 1 à 3, la durée doit être comprise entre 4 1/2 et 5 minutes.

**D]** La reprise est exécutée en bride simple, le cavalier tenant les rênes dans les deux mains. Exception : Niveau 3. La bride complète est permise.

**E]** Le cavalier a la responsabilité de fournir un enregistrement de qualité sur cassette et de s'assurer que cette dernière est bien placée et identifiée. Si la musique est sur CD, le cavalier doit aussi avoir une copie sur cassette au cas où l'organisation n'aurait pas de lecteur CD.

**F]** Les mouvements de calibres supérieurs aux mouvements demandés pour chaque niveau ne sont pas autorisés et entraînent l'élimination s'ils sont exécutés.

## **5] AUTRES RÈGLEMENTS**

**5.1.1]** Dans la même journée de concours, un cheval ne peut être monté dans plus de quatre (4) classes par plusieurs cavaliers juniors ou séniors et les résultats peuvent être comptabilisés aux fins de championnat pour autant que chaque couple cavalier/cheval ait son propre numéro.

Note : ce règlement est une exception aux règlements des circuits provinciaux et nationaux.

**5.1.2]** Lorsqu'un professionnel monte le même cheval qu'un junior ou un sénior, il doit le monter dans un niveau supérieur et ne doit en aucun cas échauffer ce cheval pour le junior ou l'amateur.

**5.1.3]** La lecture des reprises n'est pas autorisée la journée de la finale sauf dans les épreuves d'Initiation. Pour cette journée, les règlements de championnats sont applicables. (Exception pour handicap, voir règlement 3.6)

**5.1.4]** Pour être admissible à la finale de Dressage, un couple cavalier/cheval doit avoir participé à au moins un concours du circuit dans le même niveau. Les autres concurrents sont hors-concours.

**5.1.5]** Un couple cavalier/cheval qui a déjà gagné une fois le championnat d'Initiation (Pas et Trot) ou une fois le championnat d'Entraînement et deux fois le championnat de Niveau 1 ne peut se représenter dans ladite classe les années ultérieures à moins d'être hors-concours.

**5.1.6]** Aucun juniors ne peut monter un étalon en concours en Estrie.

**5.1.7]** Un cheval inscrit dans une classe ne peut être monté et échauffé que par le cavalier concurrent dans cette classe avec ce cheval.

**5.1.8]** Le cavalier a la responsabilité de faire vérifier son équipement par le vérificateur d'équipement ou le commissaire après chaque reprise. Il peut demander à ce que la vérification se fasse avant.

## **5.2] HABILLEMENT**

**5.2.1]** Le port de la chemise blanche à manches longues, sans veston, est toléré dans les classes d'Initiation. Les bottillons avec lanière (*jodhpurs*) sont acceptés pour les poneys.

**5.2.1]** Les « *chaps* » et « *mini-chaps* » sont formellement interdits.

### **5.2.3]**

**A]** Lorsqu'il est à cheval en quelque endroit du site d'un concours, tout concurrent est tenu d'être coiffé en tout temps d'un casque protecteur correctement ajusté, avec un harnais de sécurité solidement fixé.

**B]** Le port d'un casque protecteur approuvé est obligatoire pour les cavaliers juniors et fortement recommandé pour les cavaliers adultes. Le casque approuvé est celui dont la SEI ou un autre organisme d'analyse certifie la conformité aux normes de l'American Society for Testing Materials (ASTM) ou à celles de la British Standard Institution (BSI).

**C]** Tout compétiteur a le droit de porter un casque protecteur sans être pénalisé par le juge dans toutes les divisions et épreuves.

**D]** Tout concurrent qui ne se conforme pas à ce règlement se verra exclu du concours.

**E]** Le haut-de-forme de dressage est accepté pour les adultes seulement.

## 6] COMPTABILISATION DES RÉSULTATS

**6.1]** Les points doivent être notés en pourcentage par le juge sur la feuille du juge.

**6.2]** Les points seront cumulés d'après la feuille du juge à la fin de chaque compétition.

**6.3]** En cas d'égalité de pointage entre deux participants, le juge doit décerner un classement final discriminant selon la note d'ensemble.

**6.4]** Les points sont comptabilisés par le comité dressage selon le calcul suivant :

Nombre de participants	Position										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1 à 9 :	6	4	3	2	1						
10 à 14 :	8	6	5	4	3	2	1				
15 à 19 :	10	8	7	6	5	4	3	2	1		
20 et plus :	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	

**6.5]** Les résultats de la finale sont multipliés par le facteur 1,25.

## 7] JEUX ÉQUESTRES DU QUÉBEC

**7.1]** Pour être sélectionné pour la finale des JEQ, l'AÉRE déterminera les quatre duos cavaliers/cheval par épreuves offertes selon les critères suivants :

**A]** Les premiers choix de participation seront attribués aux duos cavaliers/cheval qui auront participé à tous les concours de circuit régional de l'AÉRE.

**B]** Les seconds choix de participation seront attribués aux duos cavaliers/cheval qui auront participé à 3 concours incluant la finale.

**C]** Les troisièmes choix de participation seront attribués aux duos cavaliers/cheval qui auront obtenus le plus grand nombre de points au cours de la saison indépendamment du taux de participation. Dans le cas d'égalité entre deux compétiteurs, le cavalier qui aura obtenu une note de 60% et plus lors d'une reprise de dressage sera le premier choix et ainsi de suite.

**7.2]** Un cavalier qui s'est qualifié en vertu du présent article, peut participer avec un cheval de remplacement dans le cas où son cheval ne peut participer pour une raison médicale.

**7.3]** Si un cavalier ne désire pas participer, sa place est offerte au duo cavalier/cheval sélectionné comme deuxième choix et ainsi de suite jusqu'à ce que l'équipe de quatre duos soit complétée.

**7.4]** Tout participant est soumis aux règlements des Jeux équestres du Québec, incluant les annulations.

**7.5]** Les participants adultes aux Jeux équestres du Québec doivent signer une déclaration concernant leur respect des normes « non pro » telles que décrites par Canada Hippique dans ses règlements généraux.

## 8] CHAMPIONNAT DE FIN DE SAISON

**8.1]** Seuls les cavaliers membres en règle de l'AÉRE, de la FEQ et de Canada Hippique au début de la saison verront leurs points comptabilisés et cumulés. Les points pour les passes d'une journée ne sont pas cumulés.

**8.2]** Pour être sélectionné pour la remise des prix au Gala annuel, l'AÉRE déterminera les trois duos cavaliers/cheval par épreuves offertes selon les critères suivants :

**A]** Les trois duos cavalier/cheval ayant accumulé le plus grand nombre de points au cours de la saison. Un duo cavalier/cheval n'ayant obtenu aucun point au circuit régional n'est pas admissible.

**8.3]** L'AÉRE organise en fin de saison une soirée de remise de championnats dans les catégories suivantes :

**Initiation:** Poney / Junior / Adulte Non pro

**Entraînement:** Poney / Junior / Adulte Non pro / Kür

**Niveau 1:** Junior / Adulte Non pro / Kür

**Niveau 2:** Junior / Adulte Non pro / Kür

**Niveau 3:** Ouvert / Kür